

« Nous allons intensifier la politique de proximité ! »

Lausséni Sangaré, figure connue du quartier des Hauts de Bayonne est un personnage engagé dans sa ville. Après 20 ans d'ancienneté au sein de l'Office public Habitat Sud Atlantic (HSA), Lausséni Sangaré en prend la Direction Générale le 2 novembre 2018.

Lausséni Sangaré, quels seront vos principaux objectifs en tant que nouveau Directeur Général ?

J'ai gravi les marches de cette entreprise une par une, ce qui m'a permis de connaître l'ensemble des ses fonctions et missions, et j'ai toujours eu à cœur de trouver des solutions aux difficultés des plus « modestes ». Je souhaite continuer dans ce sens et selon trois axes notamment. Le premier, il s'agit de poursuivre et intensifier notre politique de proximité grâce aux réseaux tissés avec les gardiens et responsables de secteur. D'ailleurs, l'office Habitat Sud Atlantic doit bénéficier de la labellisation « qualiHLM » en décembre prochain, ce qui fera le 3^e organisme dans la Région à obtenir ce label ! Le second axe, est l'entretien et l'amélioration du parc existant en poursuivant les réhabilitations des immeubles dans le cadre de l'ANRU. Favorisant ainsi les économies d'énergies et par conséquent la baisse des charges aux locataires. Par exemple, HSA a comme projet dès 2019 de réhabiliter les immeubles de « Balichon » pour un montant de neuf millions d'euros ! Enfin, le dernier axe sera



Lausséni Sangaré nouveau directeur général d'Habitat Sud Atlantic. © DR

de répondre à la demande croissante de logement sur notre territoire, en agrandissant le parc, qui compte déjà 7 500 logements, par des constructions selon un schéma bien réfléchi en terme d'emplacement, de budget et de cadre de vie.

L'office Habitat Sud Atlantic a été récemment rattaché à la Commu-

nauté d'agglomération Pays basque, cette obligation (loi ELAN) couplée aux modifications des conditions de financements (baisse des loyers, baisse des APL...), a-t-elle un impact plutôt positif ou négatif sur la société ?

La loi ELAN a eu un impact sur l'ensemble des bailleurs mais notre rattachement à la CAPB permet une

lisibilité plus importante sur le territoire. HSA devient ainsi un outil au service de la politique du logement de l'agglomération. L'entreprise apporte ses techniques, son savoir-faire en terme de compétences sur le centre ancien, les logements mixtes et l'accès sociale, au service des collectivités. La force de cet office est dans les services de proximité et de bâti. Nous construisons certes mais nous assurons également le suivi du parc. Pour moi laisser en désuétude des bâtiments construits dans les années 70-80, n'a pas de sens ! De plus, HSA est une structure de taille moyenne, originaire et bien ancrée sur le territoire, nous le connaissons. Enfin, la solidité financière et la bonne gestion de l'entreprise nous permettent d'absorber cette baisse des loyers !

La loi de finances obligeant à cette baisse des loyers, cela représente une baisse des recettes de l'ordre de 7% et de près de 70% pour les investissements, alors quels projets pourront être possibles en matière d'investissement pour HSA ?

J'en reviens à notre solidité financière qui nous permet d'absorber aujourd'hui cette baisse de recettes, la preuve en est puisqu'il est prévu d'injecter neuf millions pour le « parc Balichon ». Il y aura bien entendu des choix à faire, sur l'étalage des projets de réhabilitation et sur les projets de constructions mais une chose est certaine nous ne le ferons pas au détriment de la politique de proximité ! Cela représente 50% des

effectifs alloués à ces missions ! De plus, le renforcement des exigences sociales et environnementales nous poussera à faire plus avec moins, ce qui nous obligera à terme à revoir nos modèles économiques. Enfin, l'office HSA continuera de s'engager sur les animations de quartiers en lien avec les habitants, comme le festival Point de Vue ou Zuper Fête et bien d'autres encore.

La loi ELAN suggère fortement aux différents bailleurs sociaux sur les territoires de fusionner. Y aura-t-il une fusion avec l'Office départemental 64 ?

Effectivement, la loi ELAN nous interroge sur les alliances possibles avec les autres bailleurs sociaux du territoire. Il appartiendra à la Communauté d'agglomération Pays Basque, son président, son vice-président et aux élus de donner la meilleure appréciation sur cette orientation, afin de répondre aux enjeux de l'habitat d'aujourd'hui et de demain sur l'ensemble du territoire Pays Basque.

Lausséni Sangaré, outre sa qualité de Directeur Général de l'Office Public HSA, est également Président du mythique Aviron Bayonnais Football Club et tient notamment particulièrement à faire évoluer le football en général et surtout le football féminin sur la commune.

BARBARA SAGER